

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 9 mars 1978

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1407)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

RÉPROBATION DES TACTIQUES DE CUBA CONSTITUANT UN DANGER POUR LA PAIX MONDIALE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Je propose donc:

Que la Chambre exprime son inquiétude devant la conduite du président Castro de Cuba, le seul chef d'État communiste en Amérique, qui a porté dernièrement les troupes cubaines en Afrique à 30,000 hommes, en vue de renverser les gouvernements en place pour leur substituer des régimes communistes et, qu'elle somme le gouvernement d'avertir Castro que ses tactiques déplorables et révoltantes menacent la paix du monde et elles doivent cesser immédiatement, sinon le Canada songera à rompre ses relations diplomatiques avec Cuba.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, une motion de ce genre ne peut être débattue sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LA CENSURE

ON DEMANDE QUE LA PROJECTION DU FILM «THE MANY FACES OF JESUS» SOIT INTERDITE AU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question importante et urgente.

Étant donné qu'un producteur de films suédois, du nom de J. J. Thorsen, a réalisé un film pornographique représentant le Christ comme un ivrogne, un fornicateur et un homosexuel; étant donné que ce film intitulé *The Many Faces of Jesus* a été banni en Israël, en Angleterre et en France; étant donné également que ce film serait projeté au pays dès l'automne, avec l'aide d'un bailleur de fonds canadien, je propose, appuyé par l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise):

Que la Chambre enjoigne au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires et dans les plus brefs délais pour interdire toute circulation ou distribution de ce film, de même que toute autre production de même acabit au Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. En conformité de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'ÉLEVAGE—DEMANDE DE CRÉATION D'UN ORGANISME DE RÉGLEMENTATION DES PRIX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): La Chambre le sait, monsieur l'Orateur, les éleveurs de bovins, dégoûtés qu'ils sont de toujours perdre de l'argent depuis quatre ans, en sont maintenant à leur deuxième semaine de boycottage des ventes aux enchères et des salaisons du Manitoba et de la Saskatchewan. Je propose donc, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Agriculture de présenter immédiatement à la Chambre la mesure législative qu'il a promise en vue d'établir un office des viandes et de l'investir des pouvoirs nécessaires pour rationaliser et planifier l'industrie de l'élevage, de façon que les agriculteurs puissent enfin obtenir un prix honnête pour leur produit.

M. l'Orateur: En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, la mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DROIT DU GOUVERNEMENT DE SURVEILLER LA TENUE DES VOTES DE GRÈVE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et de pressante nécessité. Je veux parler de la possibilité d'une autre grève postale. Étant donné qu'un certain nombre de services essentiels, et notamment les services postaux, sont souvent compromis à la suite de grèves et d'arrêts de travail, et comme ces arrêts de travail résultent directement de pratiques contestables entourant la tenue des votes de grève—je veux parler par exemple de la façon exécrable et non démocratique dont le SCP a organisé son vote de grève l'automne dernier—je désire proposer, appuyé par le député de Calgary-Nord (M. Woolliams):